

7. Conclusions et recommandations

Compréhension du nouveau système de gestion de l'eau italien:

L'Italie a vécu depuis quelque temps une situation de changement. Il apparaît que quelques lois aient eu une influence radicale sur le mode de gestion: des normes communautaires comme la directive Communautaire 2000/60/CE, qui instaure un cadre pour l'action communautaire en matière d'eau; des normes nationales, comme le décret législatif du 11 mai 1999, n°152, le décret le plus significatif pour l'Italie (Disposition sur la défense des eaux de la pollution et transposition de la directive européenne de 1991); et finalement, un grand nombre de normes régionales. Il faut toutefois retenir la **Loi Galli** de 1994 comme loi-clé dans l'évolution italienne de la gestion de l'eau:

Ce qui est essentiel est la compréhension de la part des Provinces de l'obligation de gérer la totalité du cycle de l'eau, et cesser la gestion fragmentée en vigueur jusqu'alors. C'est le principe du **SII, Servizio Idrico Integrato**.

Suite à cette étude méthodique, il nous apparaît que l'évolution de la législation italienne en matière d'eau a permis aux autorités compétentes et à Acqualatina de faire le point sur l'existant et prévoir une amélioration séquentielle de celui-ci. Cette amélioration repose sur une échéance qui booste les actions et un plan d'investissement qui permet de se poser des questions sur l'optimisation de la répartition du budget.

A l'issue de l'étude menée sur les priorités de l'entreprise gérante en matière tout d'abord de législation puis en matière de réalité, il apparaît que la répartition du **budget** n'a pas été optimisée ; il apparaît également le **besoin d'une étude plus approfondie**, spécialement d'un point de vue technique, qu'un Schéma Directeur sera chargé de mener à bout.

Connaissance et compréhension du réseau d'assainissement existant:

Tout d'abord nous avons placé le sujet dans le contexte historique, ce qui nous a aidé à situer la situation spéciale de la Province de Latina. Anciennement **marécageuse**, c'est une province ramifiée de canaux, et également une province à dominante agricole et touristique... La politique de l'eau à Latina donne des raisons pour le découpage spécial des bassins: Acqualatina gère des communes de Rome, et a laissé quelques-unes de ses communes à la gestion de la Province de Frosinone. C'est la "**cohérence**" **hydrique** qui est la cause de ce découpage.

Il a également paru intéressant de se pencher sur la structure de réseau actuel à Latina, sans oublier une introduction historique permettant d'expliquer les

nombreuses anomalies que nous avons pu rencontrer. La difficulté d'élaboration d'une étude par le Schéma Directeur repose principalement sur l'absence de cohérence, que ce soit dans la construction du réseau que dans le système de gestion, donc sur le **besoin de recherche d'information** complémentaire. Effectivement, l'information dont dispose actuellement Acqualatina sur la gestion des réseaux en général et du réseau d'assainissement en particulier est soit peu fiable (par exemple le manque de précision qui ressort des entretiens avec les exploitants), soit incomplète, soit manquante. Il a fallu réaliser une enquête précise avec l'exploitant pour mieux connaître et représenter le réseau.

L'évidence est que le réseau est mal connu, fuyant, **vétuste**; que le réseau d'eau potable fuit dans celui d'assainissement (**promiscuité** eaux **pluviales** et eaux **résiduelles**), et que les rejets en mer sont loin d'être satisfaisants.

Points noirs:

Il faut toutefois étudier le réseau pour pouvoir focaliser les investissements sur les points qui en ont besoin. Les études se cerneront aux zones les plus rentables: les zones **touristiques** à problèmes.

- Minturno, Formia et Gaeta, les villes du "**Golfe de Gaeta**" vont être l'objet de la campagne de mesures (deuxième phase du Schéma Directeur);
- **Anzio, Nettuno**: les sites des vacanciers romains seront également objet de l'étude;
- San Felice Circeo: cette ville va être étudiée à cause de sa limitrophie au **parc naturel** du Circeo;
- Latina, **ville principale** de la Province.

Choix des points de mesure:

Une fois les villes choisies, il a fallu établir des sites optimaux pour les mesures. Les critères à remplir sont:

- A l'amont de stations de pompage **importantes**;
- Dans des espaces à défaut de visitables, **accessibles**;
- Dans des terrains privés ou bien **protégés**.

De plus, il fallait que les **bassins hydriques urbains** soient équitables et **équivalents**, que ce soit géographiquement qu'en habitant équivalents.

Les sites remplissant ces critères dans chaque ville étaient au nombre de trois ou quatre, tels que le montre le Tableau 15, qui recueille les noms des stations de pompage (ou sites étudiés) pour chacune des villes étudiées pendant la campagne de mesures.

Tableau 15. Stations de pompage étudiées

Ville	Station de pompage
San Felice Circeo	Bussola
	Dep Destro
	Dep Sinistro
Anzio	Cavallo Morto
	Anzio Centro
	Botaccio
	Falasche
Nettuno	Santa Maria
	Lombardia
	San Rocco
	STEP Nettuno
Minturno	Recillo
	Finadea
	St Agnonella
	Via Fusco
Gaeta	IS4
	IS9
	Gaeta Y
Formia	Acquazzurra
	Torremola
	ExEnaoli
	Piscinola
Latina	Cicerchia
	LT Scalo
	LT Est
	LT Mare

Points qui nécessitent des interventions techniques ou la rénovation:

Tableau 12. Proportion d'eaux claires des différents sites, pour % > 50%
Sites où il est très fortement recommandé d'agir

%	97%	97%	92%	82%	72%	66%	58%	57%	54%
Site	Bussola	Lombardia	LT Est	Anzio Centro	Sant' Agnonella	Finadea	Botaccio	Recillo	Dep Destro
Ville	SFC	Nettuno	Latina	Anzio	Minturno	Minturno	Anzio	Minturno	SFC